



OISANS

"Tous les groupements de résistance qui se trouvent dans la vallée de la Romanche sont des groupements de francs-tireurs. En conséquence, ils doivent être abattus pendant le combat. Les prisonniers doivent être fusillés."

Colonel Kneitingner - Chef d'Etat Major de la 157e Division alpine allemande -

Les Anciens et Amis du Maquis de l'Oisans et du Secteur 1,

33, avenue Albert-1^{er}-de-Belgique - 38000 GRENOBLE

Tél. 76.43.35.29

. Bulletin N° 18 - Avril / Mai / Juin 1989



Anciens et amis du Maquis de
l'Oisans au mémorial de l'Infernet le
11 juin 1989

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR



PARLONS DE TOUVIER ...

TOUVIER, chef de la Milice de LYON, vient d'être arrêté dans un prieuré intégriste de Nice.

A noter que l'intégrisme avec son leader Mgr LEFEVRE excommunié, n'a plus rien à voir avec l'Eglise romaine.

TOUVIER doit payer ses crimes

- contre l'Humanité,
- contre la France.

Nous étions en guerre contre l'Allemagne.

Nous avons été battus.

Nous avons dû payer le prix de la défaite par l'invasion ... l'occupation ...

Tant pis pour nous : il fallait battre HITLER sur la Meuse en 1940.

Nous, les Résistants, nous n'avons pas admis la défaite ... Nous nous sommes levés.

Klaus BARBIE qui torturait, déportait nos camarades ... c'était de bonne guerre, ou plutôt de sale guerre, car il n'y a pas de guerre propre.

C'était l'Ennemi Vainqueur !

Mais comment admettre jamais que des français aient pu chausser les bottes nazies pour arrêter, torturer, assassiner d'autres français (1).

On parle de Droit d'asile.

C'était quoi, le Droit d'asile ?

C'était en ces époques troublées du Moyen Age, la possibilité offerte à un individu traqué, pourchassé ... d'échapper à une certaine justice sommaire expéditive ... au lynchage, ... au règlement de comptes.

L'Eglise, la Maison de Dieu, c'était un asile, un refuge inviolable ...
et c'était bien.

Mais un asile n'a jamais été un domicile.

L'individu recueilli était toujours remis à la Justice du Roi, qui était la Justice Officielle, celle de l'Etat ...

Le Christ a dit : "Il faut rendre à César, ce qui est à César" ...

Le fait d'avoir soustrait pendant des années TOUVIER à la Justice Officielle, constitue un véritable recel de malfaiteur.

Le ou les responsables de ce délit pour ne pas dire crime, dans le cas TOUVIER doivent être poursuivis et punis.

Je serais tenté de rappeler concernant les anciens miliciens (1) à certains bons apôtres bêlants, les paroles du Légat du Pape devant BEZIERS en 1209 lors de la croisade Cathare :

"Tuez les tous, Dieu reconnaitra



(1) Mon Père arrêté par la Milice est mort à Buchenwald

NOS DEUILS

Des figures attachantes disparaissent parmi nos compagnons :

A la Section de GRENOBLE, c'est CIBRARIO.
A celle de VIZILLE, c'est Marius CRET, alias MARIGNAN et Albert PONTONNIER.

Nous tenons à assurer leur famille de notre vive et sincère sympathie.



MOIS D'AOUT 1989 CALENDRIER DES CEREMONIES

- .. 13 AOUT — Au monument de l'ALPE D'HUEZ et à la Stèle des ROUSSES (LAC BLANC) (National).
- .. 13 AOUT — Au retour de l'ALPE D'HUEZ, Monument du CHARNIER DE GAVET (Section de Livet et Gavet) (17 heures).
- .. 15 AOUT — A ALLEMONT (Section d'Allemont).
- .. 27 AOUT — Au monument de LA CROIX DU MOTTET (National).
- .. 27 AOUT — A la Stèle des CLOTS, après la cérémonie de la CROIX DU MOTTET (Section de Vizille-Séchilienne).

Pour toutes les cérémonies, Rassemblement à 10H15.
Pour l'Alpe d'Huez, Rassemblement devant la gare du téléphérique du Lac Blanc.
Pour La Croix du Mottet, Rassemblement à la Croix.

PUBLICITE

- . Atous les Anciens et Amis
- . Notre Bulletin de liaison ne peut vivre que grâce à la contribution d'un certain nombre d'amis annonceurs.
- . Rejoignez-les et si possible accordez leur la préférence.

Publicité



Au Bouquet du Château

Madame DURAND - FLEURISTE

COMPOSITIONS D'ART FLORAL

Mariage - Baptême - Décès

312 rue du 8 Mai 1945 - Les Mattons
38220 Vizille - Tél. 76 68 17 67

Siren en cours

**SUITE A NOTRE 44e CONGRES NATIONAL
DE CHAMP-SUR-DRAC ET AUX REUNIONS
QUI ONT SUIVI**



Comité d'honneur

Président : Général C.A. LERAY BASTIDE Alain
Général GRAPIN Henri

Comité des sages

Président : BOIS SAPIN Georges
Membres : Colonel ERIE GRAND René
Colonel MENTON LAMBIN Armand
Colonel PERRIER HERBELIN Jacques
MERLIN SEIGLE FERRAND Anthony
VAUSSENAT Jean
BRIANCON JULLIEN André
RENNE DUEE Henri
Mde CHALLANDE Juliette
GAUTIER André
Abbé BECHARD Pierre

Comité National Directeur

Président National à vie : Colonel LANVIN LESPIAU André
Présidents Nationaux adjoints :

Organisation	Coordination
Cdt L'AVIATEUR	Lt ROBERT
GROSJEAN Serge	GALERA-NOGUERA Firmin

Vice-Présidents Nationaux :

- Tradition : Dr TISSERAND TISSOT Robert
- Relations Extérieures : Dr HUSTACHE Georges
- Relations Etranger (USA) : PIERROT MONTAZ-ROSSET Pierre
- Amis : MARTIN Jean Jacques

Secrétaire National Délégué : MARTIGLIO Emile

Secrétaire Adjointe : BESSON Christine

Secrétaire à la Présidence Nationale et Script :

MARTIN JEANGRAND Michèle

Trésorière : MARTIN JEANGRAND Michèle

Trésorier National Honoraire : VAUSSENAT Jean

Délégué National au Bulletin de Liaison OISANS :

DELISLE DUPUIS Paul

Conseiller Juridique : Batonnier CHAMOUX Paul

Commissaires aux comptes : PUTHOT Georges

WINNINGER Georges

Comité National d'Organisation

Président : Commandant LAVIATEUR GROSJEAN Serge

Membres : AVILES Firmin

Délégué Presse : MADEVA Gabriel

Porte Drapeaux : PINEL Maurice

GUILLE Aimé

TRANBUI CAP

Service Social

Président : Dr JOYAU du PARLIER Georges

Assistants : Mesdames GONTHIER Suzanne

DICK MARTIN Yvette

POUDREL France

Comité National aux Anciens Combattants et Décoration

Président : Commandant LAVIATEUR GROSJEAN Serge

Liaison II iem B.C.A. : Cdt LAFITTE LACABE Joseph

93 R.A.M. : Lt ROBERT GALERA

Troupes de Marine : Colonel LAMY FERRY Robert

Cavalerie : **HAMELINE Jean**
 Flamme Arc de Triomphe : Colonel **LAMY FERRY**
 Pupilles de l'air : Cdt **L'AVIATEUR GROSJEAN**
 American Trek : **MONTAZ-ROSSET Pierre**
 Résistance unie et Association Maquis :
LETOIGNE DECRET Etienne
 A.N.A.C.R. : **GABY MADEVA Gabriel**
 A.N.C.V.R. : Dr **TISSERAND TISSOT Robert**
 Croix de l'Europe : **MANO Gottard**
 Résistance Italienne : **ZANCHETTA François**
MANO GOTTARD

Sections locales

GRENOBLE Président : Dr **TISSERAND TISSOT Robert**
Pont de Claix : Co-Présidents : **MANO Gottard**
ZANCHETTA François
PALAMINI Ernest
Vizille : Président : **ROUSSET André**
Livet : Président : **BRUN Louis**
Eybens : Président : **TARZAN BORNAT Raymond**
Allemont : Président : **MANIN Célestin**
Vaujany : Président : **BASSET Raymond**
Alpe d'Huez : Président : **PIERROT MONTAZ ROSSET**
 Co-Président : **RICHARD Albert**

Sections Extérieures

Paris : Président : **MAITE DEMONTAUT Monique**
 Co-Président : Colonel **LAMY FERRY Robert**
Provence Côte d'Azur : Président **LEBOUCHER Jean**

Sections Etrangères

ETATS-UNIS : Président : **SORGENFREY Kennon**
 Co-Président : **PIERROT MONTAZ-ROSSET Pierre**



-----Publicité-----

CONGRES NATIONAL 1989

Aux dernières nouvelles, il semble que le Congrès National devrait être organisé par la Section de VAUJANY.

André Jullien, 36 ans de savoir construire en montagne. André Jullien propose des appartements en copropriété classique pas un produit financier, des mètres carrés qui ont de la valeur à Serre Chevalier et à Saint François Longchamp.

SERRE-CHEVALIER

250 km de ski
 Face aux pistes
 votre 2 pièces
 com montagne



380000 F

• Existent
 Studios
 et 3 pièces

VALEUR SÛRE

7, av. Marcellin-Berthelot 38100 Grenoble 76 87 70 44

André Jullien
 Des vrais mètres carrés

NOM _____
 Adresse _____
 Tél. bur. : _____ Tél. dom : _____

SECTION DE PONT-DE-CLAIX
UNE HEUREUSE INITIATIVE DEVENUE
TRADITION :
SUZE - 25 AVRIL

Organisée par la section de Pont-de-Clair, la rencontre avec les anciens partisans et résistants des vallées de Suze, dans le cadre de leur jumelage, a revêtu un éclat exceptionnel.

Le cœur de tous les participants, malgré les haliebardes qui tombaient du ciel, était dans la joie.

Toutes les cérémonies organisées de main de maître par les amis transalpins se sont déroulées imperturbables selon le rituel préétabli propre à chacune. Piété, souvenir, amitié ont marqué cette journée qui datera dans les relations cordiales qui animent ce jumelage.

Dès 9 h 30, l'église des mains franciscaines s'est révélée trop exiguë pour contenir la masse des fidèles venus prier ou se recueillir à la mémoire des morts, aidés en cela par des chœurs d'une délicatesse extrême, interprétés par la juvénile chorale La Primavera.

Dans son homélie, le célébrant sut en harmonie avec l'Evangile, magnifier la grandeur du don de soi à la patrie, l'amour des uns et des autres pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême. Ces estimables propos ont été particulièrement bien ressentis par les anciens partisans italiens et résistants français.

A l'issue de l'église, un cortège impressionnant se forme avec bannières et drapeaux en tête suivis des représentants des corps constitués de la ville, des élus de tout le canton, ceints de leur écharpe tricolore, des représentants des deux associations et d'une foule de sympathisants emmenés au travers des rues de la ville pavées aux couleurs des deux pays, par « La banda musicale di Susa » interprétant un chant de la Résistance italienne intitulée « Les fils de l'usine et de la terre ».

Arrivé au monument élevé à la mémoire des Alpini qui tient lieu de monument aux morts, un détachement de l'armée donne le ton du garde-à-vous et du « Présentez armes », instants toujours émouvants, suivis du dépôt de gerbes, des sonneries réglementaires. Le maître de cérémonie invite les personnes accréditées à prendre la parole : le maire suivi de la présidente de l'Association nationale des partisans italiens, chacun en ce qui les concerne font référence aux guerres, à leurs horreurs, aux bienfaits de l'entente et l'amitié entre les peuples, à la paix et les espérances de chacun.

Après avoir rendu hommage aux morts, le représentant de la délégation française, rappela qu'en cette année du bicentenaire de la Révolution française et de l'anniversaire de la déclaration des Droits de l'homme, leur jumelage prend toute sa dimen-

sion de rapprochement, de respect commun, de tolérance et de partage des convictions, dans l'esprit, le plus pur, celui qui s'abreuve à la pensée biblique : « Comme il est bon, comme il est agréable à des frères de vivre en un seul ».

Il mit en relief des réalisations internationales communes aux deux pays, qui voient le jour grâce à la mise en commun de l'intelligence des dirigeants après avoir usé de la réflexion collective et donna quelques exemples tels que des tunnels qui transpercent la montagne et rapprochent les hommes, la création d'une usine hydraulique qui turbine des eaux communes pour aboutir au partage des kilowatts-heures produits, la mise en commun de vastes domaines skiables.

Il rappela aussi l'existence des nostalgiques de la période troublée de la Résistance qui mettent en doute l'existence même des camps de la mort et termina par une adjuration toute cordiale : Remember ! pour tous les hommes de bonne volonté ; Souvenons-nous à l'adresse des anciens du maquis de l'Oisans et Ricordativi envers les amis anciens partisans des vallées de Suze.

Un repas gastronomique pris en commun par 190 convives dont 68 formant la délégation française dans un superbe restaurant de Novalaise émerveilla tous les participants et délecta les plus gourmets. Le tout arrosé de bons vins et agrémenté de chœurs dont les transalpins ont le sens inné. Bravo ! Ce fut une belle et bonne tournée.

Parmi les nombreuses personnalités venues soutenir avec leur porte-drapeau, le comité de Pont-de-Clair qui organisa cette mémorable journée, nous avons noté outre les trois coprésidents de la section locale, MM. François Zanchetta, Ernest Palamini, Gottard Mano, le colonel Lanvin-Lespiu, président national de l'association des anciens et amis du Maquis de l'Oisans, secteur I, et Mme; le médecin-colonel Georges Hustache, le chef de groupe francs Robert Firmin Galera, tous deux vice-présidents nationaux; le médecin-capitaine Robert Tissot qui préside la section de Grenoble et l'association départementale des combattants volontaires de la Résistance; Raymond Bornat, président de la section d'Eybens; André Didier, représentant la section de Vizille; Ricard Trutalli représentant la section de Livet-et-Gavet; Aimé Vincent, représentant la section d'Allemont; Etienne Decret, représentant Résistance Unie en Isère et Mme. Le comité d'honneur était représenté par Mme Gros-Richerot par délégation de Mme Jacqueline Richerot, présidente.



INFORMATION :
LE MUSÉE NATIONAL DES TROUPES
DE MARINE

A l'occasion de vacances ou d'un passage à Fréjus (Var), il est possible de visiter (durée 2 heures) le Musée national des Troupes de Marine.

Ce musée est rattaché aux Musées de l'Armée. Il est à la charge du 4^e Régiment d'Infanterie de Marine et de l'Association des Amis du Musée ; notre Association des Anciens de l'Oisans et du Secteur I est membre de cette association.

Ce musée présente les 4 siècles des Troupes de Marine sous forme de documents, gravures et cartes, d'armes et d'objets, de mannequins revêtus des uniformes des troupes de marine, uniformes qui ont varié en fonction des siècles, des régimes politiques, des territoires d'Outremer et des anciennes colonies.

Un stand avec panneaux et vitrines est réservé au Maquis de l'Oisans. Des documents, photographies, objets (... et même la mitrailleuse du Docteur Tissot) y sont présentés.

Parking assuré, entrée gratuite, séance vidéo l'après midi en été.
Tél. 94.51.10.51.



- SECTION DE VIZILLE
- DEUX COMMEMORATIONS LE 9 JUIN:
- SAUT-DU-MOINE
- ROSA-MARIN



Cérémonie du souvenir au saut du Moine par les anciens du maquis de l'Oisans pour la commémoration de l'attaque d'un train allemand par la section Pelletier et le groupe franc Robert de l'AS. Vizille.

En l'absence du colonel Lanvin-Lespiau excusé se sont MM. Rousset, président de la section de Vizille du maquis de l'Oisans et M. Joly, président du comité de liaison des anciens combattants qui ont organisé la cérémonie.

Les dépôts de gerbes ont été assurés par le maquis de l'Oisans et par la commune de Jarrie en la personne de son maire, Mme Le Gloan.

La lecture de la plaque a été dite par M. Galera responsable du groupe qui a assuré l'attaque du train et qui était basé à l'usine de Jarrie.

Un fait d'arme héroïque qui a été un succès complet et qui était tout à l'honneur du maquis de l'Oisans. La cérémonie s'est terminée par le chant des Partisans.

- 18 drapeaux,
- 3 fanions,
- une centaine de personnes.

. Toutes nos félicitations à cette Section pour ces deux commémorations réussies.



Cérémonie du souvenir à la stèle Rosa-Marin par le maquis de l'Oisans, organisée par M. Rousset, président de la section de Vizille et M. Loly, président du comité de liaison des anciens combattants.

C'est M. Seigle-Ferrand, responsable du groupe, qui a rappelé ce fait d'armes et la mort héroïque de

Félix Rosa-Marin, blessé et achevé par les Allemands, ainsi que celles de Joseph Thévenet et Jacques Lutique à la suite d'une embuscade à Godart par les Allemands, à la suite d'une dénonciation au cours d'une opération qui consistait à venir à Champ pour enlever au campement indochinois son stock de matériel.

Les gerbes ont été déposées par Arielle et Dédé Brun pour le maquis de l'Oisans et par M. Paul Dussert, premier adjoint de Champ-sur-Drac, représentant M. Ripert, excusé.

La cérémonie s'est terminée par le Chant des partisans.

• **SECTION DE GRENOBLE**
 • **PASSATION DE CONSIGNES**
 • **27 AVRIL**

Compte tenu des multiples obligations auxquelles notre camarade le Cdt Serge L'Aviateur/Grosjean doit faire face, une réunion a été tenue le 27 avril 1989 chez le Colonel Lanvin-Lespiau sur le devenir de la Section de Grenoble.

Etaient présents : outre le Colonel Lanvin-Lespiau et le Cdt L'Aviateur-Grosjean, le Dr Tisserand-Tissot, Gaby Madeva, Maurice Gonthier.

Après un large débat au cours duquel ont été examinés le contrôle nominatif, les archives, la situation de caisse, la trésorerie, les activités de la Section, il a été convenu d'un commun accord, compte tenu des charges du Cdt Grosjean, qu'un nouveau bureau provisoire de la Section de Grenoble était constitué de :

- Président : Dr Tissot
- Secrétaire : Gabriel Madeva
- Trésorier : Maurice Gonthier.

.. **SECHILLENNE**
 .. **OBSEQUES**
 .. **24 AVRIL**

Aux obsèques de Marius CRET alias MARIGNAN ainsi qu'à celles d'Albert PONTONNIER, parmi d'autres camarades nous avons noté la présence, avec drapeau et fanion, de ROUSSET, DIDIER et GUILLE de VIZILLE, SILVENT, GUIMET et CHAMBAZ de SECHILLENNE, MERLIN et MILOU-LOUBET du G.F.A.S. On pouvait aussi noter une représentation des autres Sections dont RAPACHI, PALAMINI, AVILES. Des plaques "Maquis de l'Oisans" furent déposées par André ROUSSET.

NOUVELLES BREVES

. Charles MANSON, notre doyen national, fait toujours front malgré ses 92 ans.

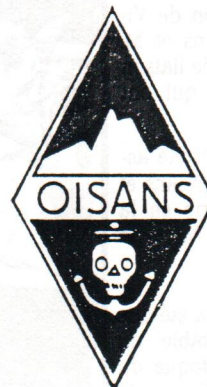
. René GRAND se remet de l'importante intervention chirurgicale subie.

. Nous avons avec plaisir retrouvé à la Commémoration de l'Infernet Auguste THOMASSET, vice-président de la Section d'Eybens et Mme, tous deux remis de leurs maladies. C'est d'ailleurs une forte délégation de la Section d'Eybens (16 camarades) conduite par Raymond BORNAT qui les accompagnait.

. MENTON vient de fêter ses 80 ans.

. Nous souhaitons un prompt rétablissement à l'épouse du Docteur HUSTACHE.

. Frédéric LAFLEUR est actuellement en soins. Nous lui souhaitons aussi un rapide rétablissement.



SECTION PROVENCE-COTE D'AZUR
SON ASSEMBLEE GENERALE
30 AVRIL



Grâce au copieux compte-rendu préparé sur mini-ordinateur par Jean Le Boucher et adressé à tous les membres de sa Section, nous pouvons vous donner quelques nouvelles de l'Assemblée Générale qui s'est tenue au PRADET.

Parmi les présents, dans le désordre: Mme NALLET, Mme BONNAUD, Colonel LANVIN-LESPIAU et Mme, Jean LE BOUCHER et Mme, PIELAWSKI porte-drapeau de la Section, ASTESIANO et Mme, LOPEZ et Mme, GARRIGUES et Mme, Association des Médaillés Militaires, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, des Anciens Marins, du Souvenir Français.

Excusés : MENTON, GRAND, Charles MANSON, FALCOU, LIBOA, Jean LEFORT, Raymonde BODO, René MANSON.

Après une Assemblée Générale au cours de laquelle vinrent s'associer Mrs JOFFRE et BESOMBES, Maire et Adjoint du PRADET, une cérémonie au Monument aux Morts précéda un repas confraternel. L'après midi, une gerbe était déposée à la stèle du Général BROSSET.

C'était, dimanche, la journée nationale de la déportation et le 44^e anniversaire de la libération des camps de la mort.

Cette commémoration, toute simple dans sa grandeur, a été marquée, ici, par un défilé parti de la mairie-annexe jusqu'au monument aux morts dans les jardins de l'hôtel de ville avec, en tête, les porteurs de gerbes, douze drapeaux des associations patriotiques, les élus, les présidents ou les représentants des associations patriotiques, auxquels s'étaient joints les membres des anciens maquis de l'Oisans, avec Lanvin-Lespiau, président national, et Louis Coulon, secrétaire général de l'amicale, qui venait de tenir son assemblée générale au Pradet.

Après le dépôt de gerbes, celle de la municipalité et celle des maquisards, Mme Bouras, déportée résistante, donna lecture du manifeste national des résistants déportés.

Puis le maire, Roland Joffre, devait dire entre autres dans une courte allocution :

« La discrimination et la ségrégation raciale ont été condamnées par la déclaration des droits de l'homme (...). La tradition démocratique de la France, si brillamment illustrée par des hommes comme le conventionnel abbé Grégoire, l'abolitionniste Victor Schoelcher, ou encore Emile Zola, fut une fois encore bafouée ».

« C'était en 1940. La défaite, l'instauration du régime de Pétain, une France dominée par l'Allemagne nazie (...), la chasse aux Juifs, aux francs-maçons, aux communistes, aux résistants avec la grande rafle de Drancy et le camp de Drancy. Au bout, la déportation et ces convois dont les terminus s'appelaient Dachau, Auschwitz, Buckenwald, Mathausen, d'où l'on ne revenait plus ».

« Aujourd'hui, où nous célébrons le bicentenaire de la Révolution, nous devons cultiver le souvenir de nos morts. Nous ne voulons plus connaître de tels massacres. Nous voulons vivre dans la paix, la liberté et la fraternité ».



Dépôt de gerbes par la municipalité et les maquisards de l'Oisans.

* Sur la photographie on reconnaît J. Le Boucher, Mme Coulon, Colonel Lanvin-Lespiau, Mme Bouras, M. Joffre (maire du Pradet).

Extrait de presse et photographie :
M. Colombo/Nice-Matin/2 mai/

• DIFFUSION DU BULLETIN

Pour ce qui est du N°18 (Avril/Mai/Juin 1989), outre les envois individuels et personnalisés aux autorités ainsi qu'aux notabilités et associations, il a été adressé pour nos camarades des Sections :

- Allemont	10
- Alpe d'Huez	10
- Eybens	35
- Grenoble	60
- Livet	20
- Paris	30
- Pont de Claix	30
- Provence Côte d'Azur	30
- Vaujany	10
- Vizille	70
- U.S.A.	10
- Bureau National	20

.. L'INFERNET .. COMMEMORATION .. 11 JUIN

Dans le cadre magnifique et verdoyant, les anciens et amis du Maquis de l'Oisans entourés de personnalités civiles et militaires ont célébré le dimanche 11 juin, la traditionnelle cérémonie annuelle du souvenir, au mémorial de l'Infernet. Dix-huit porte-drapeaux, placés le long des marches du Mémorial, représentaient les associations d'anciens combattants. Après la montée des couleurs dans le ciel pur et limpide de l'Oisans, le commandant Grosjean procéda à l'appel des morts, la citation

« Mort pour la France » étant dite après chaque nom par un enfant de Livet-et-Gavet et un pupille de l'air. Puis, ce fut le dépôt de gerbes par les mairies, associations et familles. Cette cérémonie dont le commandant Grosjean assurait le déroulement, a vu la participation des personnalités suivantes : colonel Lanvin-Lespiau, président national; général de Galeray; général Bourhsis, compagnon de la libération, médecin colonel Hustache, médecin colonel Jayaux de Parlier du Mareil, M. R. Zaparucha, directeur de l'Office des A.C., représentant M. J.P. Proust, préfet de l'Isère; M. J.G. Cupillard, conseiller général de l'Isère, maire d'Huez, Alpe-

d'Huez, représentant M. A. Carignon, député-maire de Grenoble, président du Conseil général de l'Isère, MM. A. Rey et J. Berrard, représentant le colonel Verzat, président du Souvenir français de l'Isère, médecin chirurgien Tissot, M. Madeva, section Grenoble; professeur Paul Dupuis; capitaine Jeanne du 93^e représentant le général Giraud, capitaine Tosque de l'école des pupilles de l'air. Un détachement du 93^e sous les ordres d'un maréchal des logis, une prestation de l'école des pupilles de l'air, M. Galea, président coordinateur, les maires avec des adjoints et conseillers municipaux de Champ-sur-Drac, Péage-de-Vizille, Séchillienne, Saint-Jean-le-Vieux, Allemont, Vizille, Bourg-d'Oisans, Saint-Barthélemy-de-Séchillienne, Jarrie, Livet-et-Gavet, Vaujany, Alpe-d'Huez, la brigade gendarmerie de La Mure, Les Roberts et Bourg-d'Oisans. La partie musicale était assurée par la musique de Voreppe sous la direction de M. Chavant. Pour clôturer la cérémonie, les anciens défilèrent devant le mémorial au son de la célèbre Marche « Les Africains ». Un vin d'honneur offert par la municipalité de Livet-et-Gavet rassembla à la salle des fêtes tous les participants.



• SECTION DE GRENOBLE • ASSEMBLEE GENERALE • 14 JUIN

A 17 heures, au Cercle Militaire de Grenoble, une Assemblée générale avait été convoquée.

Cette réunion suivie d'un repas en commun avait pour ordre du jour : reprise d'activité, élection du bureau.

Etaient présents une quinzaine de camarades sous la présidence du Docteur Tissot. Le Colonel Lanvin participait à la réunion.

A l'unanimité, le bureau provisoire a été reconduit en bureau définitif :

Président : Dr TISSOT
Secrétaire : Gabriel MADEVA
Trésorier : Maurice GONTHIER

.. ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR .. DISTRIBUTION DES PRIX .. 16 JUIN

Comme les années précédentes, c'est le Cdt GROSJEAN qui représentait notre Association à MONTBONNET-St MARTIN.

La participation financière des Anciens et Amis du maquis de l'Oisans (seule Association à contribuer à la distribution des prix) a permis d'en attribuer à cinq "pipins".

Le Général LEBRUN et le Colonel LAURE, Cdt de l'E.P.A. ont chargés le Cdt Grosjean de remercier notre Association.

ALLOCUTION LORS DES CEREMONIES DE SUZE

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis partisans et résistants des
vallées de SUZE,

Merci M. le Maire pour vos paroles de
bienvenue à l'adresse de notre délégation.

A vous, chers disparus, qui avaient pour
notre liberté, prématurément achevé, par
le sacrifice suprême, votre passage ici bas,
Honneur et Gloire !

Avec notre ancien chef et Président
National, le Colonel LANVIN-LESPIAU, à
notre tête, il nous plaît à nous Anciens du
Maquis de l'OISANS, d'être à vos côtés, pour
la célébration de votre fête Nationale qui
symbolise votre victoire de la démocratie
sur le totalitarisme.

En cette année du bi-centenaire de la
Révolution Française et l'anniversaire de
la déclaration des droits de l'homme, votée
par l'Assemblée Constituante en août 1789,
notre jumelage prend toute sa dimension
de rapprochement, de respect commun, de
tolérance, d'amitié et de partage de convictions
dans l'esprit le plus pur de celui qui s'abreuve
à la pensée biblique : "Comme il est bon,
comme il est agréable à des frères de vivre
en un seul."

Que personne ne s'y méprenne, ces
sentiments sont valables pour tous, même
les plus modestes. Ils sont le garant du devenir
de notre jeunesse. C'est donc bien par la
base, qui pousse de bas en haut, que se font
les belles choses.

Nos dirigeants respectifs, dans leur sagesse
et désir de bien faire, ne se sont pas trompés
lorsqu'ils ont mis en commun leur intelligence
et usé de leur réflexion collective pour faciliter
et organiser des échanges culturels,
économiques et sociaux de tous ordres. Grâce
à des rencontres heureuses, ils sont parvenus
pour notre bien à tous à réaliser de grandes
oeuvres. Nous n'en voulons pour témoin, pour
ne citer que quelques réalisations
internationales qui les honorent et qui nous
sont voisines : ces tunnels qui transpercent
la montagne, nous rapprochent et nous unissent.
Cette usine hydraulique de VILLARODIN,
qui turbine les eaux du Lac du MONT-CENIS
et de ses bassins versants et produit tous
ces KWh partagés pour le plus grand bien
des industries et des foyers de nos deux pays.
L'achèvement de l'étude et la prochaine
réalisation espérée, enfin, de la mise en
commun des vastes domaines skiables de
nos montagnes frontalières.

Pour tout cela, au moins, ceux du maquis
de l'OISANS et ceux des vallées de SUZE
qui ont donné leur vie pour que nous puissions
enfin vivre libre et dans l'esprit de progrès,
ne seront pas morts pour rien.

A cet esprit créatif post-guerre, nous
sommes tous heureux et fiers, Partisans et
Résistants d'avoir apporté modestement notre
pierre.

Mais que personne ne s'y trompe, la
poursuite de toutes ces oeuvres de Paix est
parsemée d'embûches, de difficultés, de
mensonges et requiert toute notre attention.
Pour nous en particulier qui avons été les
contemporains d'un monstre incarné appelé
FUHRER qui en 12 ans de règne usa des
holocaustes avec le consentement tacite
de nos dirigeants d'alors, sans protestation
des pays neutres, afin d'exterminer au profit
de la race aryenne des hommes de toutes
races, de toutes conditions et de tous pays.

Aujourd'hui encore, des nostalgiques de
cette époque essayent de mettre en doute
l'existence même des camps de la mort,
pratiquent le racisme à outrance, l'apartheid
et la torture.

Unaniment nous disons non ! à tout
ce qui met en péril notre civilisation occiden-
tale.

Permettez-moi de vous dire, bien
cordialement,

A toi homme de bonne volonté, qui que
tu sois : REMEMBER !

A vous, anciens du maquis de l'OISANS,
mes frères : SOUVENONS-NOUS !

A vous, chers amis partisans des vallées
de SUZE : RICORDATIVI !

SUZE (Italie)
le 25 avril 1989

Gottard MANO

-----Publicité-----

Décoration
Style = Peinture



Robert Pouchot

38220 Vizille

Tél. 76 68 14 73

GRENOBLE DANS LA RESISTANCE ET SA LIBERATION

Fin de l'article des
Bulletins N°13 à 17

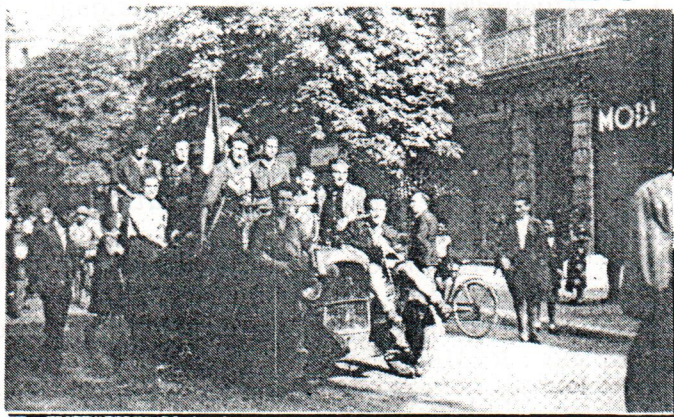


photo de la libération de Grenoble le 22 août 1944. Sur celle-ci des combattants de Chartreuse, de l'Oisans et du Vercors faisant leur entrée dans Grenoble libérée.

Une journée pour la cour martiale de Grenoble

Une évidente pagaille régnait donc dans Grenoble libérée, pourtant les hommes du maquis de l'Oisans restaient disciplinés à l'extrême, conscients que leur tâche était encore loin d'être achevée, à l'inverse de quelques profiteurs. Ils recevront même des uniformes neufs après un acharnement étonnant à rechercher du tissu, des vêtements, des calots et des armes. Un industriel fera même confectionner 3 000 écussons "Oisans" et autant de "FFI" en cuir imprimé, rouge pour la troupe et brodé or pour les uniformes d'officiers et de sous-officiers ! Mais ces résistants n'entendaient pas pour autant abandonner leur vocation première, chasser les collaborateurs, les profiteurs, les dénonciateurs et autres spéculateurs. *"Un comité d'épuration fut ainsi fondé à la Libération"*, se souvient le capitaine Sapin. Il dut tout d'abord lire un nombre impressionnant de lettres anonymes. Un comité d'épuration qui devait alors soumettre les crimes et les criminels à une cour martiale exceptionnelle, qui ne siègera que la journée du 28 août. Voici le texte du communiqué du Préfet de l'Isère paru dans "les Allobroges du 26 août :

"J'apprends que la population de l'Isère et en particulier celle de Grenoble s'étonne qu'aucune sanction n'ait encore été prise contre les traîtres. Je comprends parfaitement la légitimité de ces sentiments et je tiens à rappeler à ce sujet que les autorités responsables qui ont pris la Direction du département au nom du Gouvernement Provisoire de la République n'ont en vue que la satisfaction de ce désir.

Le Comité départemental de la Libération nationale a d'ailleurs promis à la population le châtiment prompt et inexorable de tous les traîtres. J'affirme que cette promesse sera tenue.

Un certain nombre de miliciens et de Waffen-SS ont déjà payé leur criminelle attitude en tombant les armes à la main à côté de leur allié allemand, lundi, dans les combats qui ont amené la libération de Grenoble, et hier encore dans ceux qui ont été livrés aux environs.

D'autres sont entre les mains de la Justice, leur sort sera fixé incessamment. Le Gouvernement de la IV^e République a solennellement affirmé que la Justice s'exercerait dans la légalité ; conformément aux directives du gouvernement, une cour martiale a été constituée, à Grenoble elle est saisie d'ores et déjà de nombreuses affaires : elle commencera à siéger au premier jour de la semaine qui va s'ouvrir, ses décisions seront exécutées séance tenante.

La justice du peuple n'assassine pas, elle condamne après avoir entendu, sans faiblesse comme sans erreur, nos morts n'en seront que plus dignement vengés."

Elle devait assurer (dans la légalité) le châtiment de tous les traîtres, Waffen-SS, miliciens et membres du PPF, et en condamner plusieurs à mort. Mais cette unique journée ne fut pas, fort heureusement, une suite de règlements de comptes personnels, sanglantes promesses d'un avenir meilleur.

Patrick CHABOT

. C'est grâce à l'aimable autorisation du périodique "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné" et plus particulièrement de Mme Charles Hemery et de l'auteur M. Patrick Chabot que nous avons pu publier depuis le N°13 de notre Bulletin de liaison le fac-similé de cet article des "Affiches"

. Il y a quelques semaines nous avons appris, avec beaucoup de peine, le décès de Mme HEMERY, "Jacotte" dans la Résistance. Elle avait été de ces femmes courageuses dont nous conserverons le souvenir.

. A notre camarade et ami le Capitaine Bois-Sapin, dont elle était la soeur, nous adressons nos bien sincères condoléances.

I.S.S.N. : 0990 - 1965

Dépôt légal : 2ème trimestre 1989

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Colonel André LANVIN-LESPIAU

33, Avenue Albert 1er de Belgique

38000 GRENOBLE - Tél. : 76.43.35.29.

REDACTION : Paul DUPUIS-DELISLE - La Ronzière, Le Pinet/St Martin d'Uriage

38410 URIAGE - Tél. : 76.89.76.99.

LES ANCIENS ET AMIS DU MAQUIS DE L'OISANS

ET DU SECTEUR 1
33, avenue Albert-1^{er}-de-Belgique
38100 GRENOBLE

Tél. (76) 43.35.29
C. C. P. GRENOBLE 335-40 P



Le Président National

Grenoble, le 10 Juillet 1989

Lettre ouverte à
Monsieur François MITTERAND
Président de la République
Palais de l'Elysée
PARIS

Monsieur le Président de la République,

C'est avec stupeur et indignation que nous apprenons par coupure de presse que le 11ème Bataillon de Chasseurs Alpains "OISANS" serait très prochainement dissout.

Ce bataillon a été recréé au lendemain de la Libération de Grenoble avec les unités du Maquis de l'OISANS du Secteur 1 Grenoble dont j'avais l'honneur d'être le Chef à l'époque.

Sous le commandement direct de mon adjoint au Maquis, officier des Troupes Alpines : le Capitaine René GRAND, le 11ème BCA se couvrit de gloire au printemps 1945, enlevant le puissant ouvrage ennemi du Mont Froid en Haute Maurienne, ce qui lui valut une magnifique citation à l'ordre de l'Armée. (Officier des Troupes Coloniales j'avais, quant à moi, rejoint le Corps Expéditionnaire Français d'Extrême Orient).

Notre Maquis de l'OISANS était essentiellement composé à plus de 80% des ouvriers volontaires des usines de la vallée de la Romanche.

C'était un Maquis populaire où français et étrangers : espagnols, italiens, polonais, russes, nord africains, indochinois, etc. combattaient au coude à coude pour notre France et la Liberté.

C'était le Maquis le plus important de l'Isère, avec ses cinq Groupes Mobiles, à l'effectif total de 1526 H. Le VERCORS, plus nombreux était sur la Drôme. Le VERCORS a été balayé en 24 h... Ce fut un drame sanglant... un échec.

Ce Maquis de l'OISANS a tenu tête pendant quinze jours du 7 au 22 août 1944 à la même 157ème Division alpine allemande du sinistre général PFLAUM, qui venait de liquider le VERCORS... pour la battre finalement à l'approche des troupes américaines débarquées en Provence du Général PATCH, au combat de la Croix du Mottet devant VIZILLE, faisant des centaines de prisonniers, capturant un important matériel d'artillerie entre autres... le 22 août 1944.

Le 11ème BCA, c'est la chair de notre chair...

Notre Maquis de l'OISANS, c'est une page glorieuse du Passé prestigieux du 11ème BCA.

...

Dissoudre le 11ème BCA OISANS, unité d'élite, serait une véritable insulte à la mémoire de nos 190 morts, tombés en pleine jeunesse pour la France et la Liberté en 1944, dont les noms sont gravés dans le marbre du Mémorial de l'Infernet à LIVET, dans l'OISANS.

Par ailleurs, la guérilla est une forme défensive redoutable de guerre, dont l'efficacité s'est révélée déterminante... La puissante Armée U.S. s'est "cassé les dents" en Indochine sur les guérilleros Vietminh.

Il nous paraît capital pour l'avenir de notre Pays de maintenir dans nos montagnes cet esprit d'indépendance et de liberté qui fut le nôtre.

Un Corps Alpin comme le 11ème BCA est une solide garantie sur ce point, avec ses réservistes locaux, dans le cadre d'une défense en surface efficace, à peu de frais qui plus est.

Nous voulons croire que le 11ème BCA vivra toujours dans ses montagnes de la Haute Ubaye, poursuivant sa tâche de formation morale et physique de nos jeunes. Le dissoudre serait plus qu'une erreur, mais une faute grave dans le cadre d'une Défense Nationale efficace devant la menace de matériels puissants et sophistiqués qui ne sont que de la matière inerte... Ce serait une lourde faute.

Nous, au Maquis, nous étions l'ESPRIT devant la lourde Wehrmacht... et nous croyons toujours à la primauté de l'ESPRIT sur la MATIERE.

Monsieur le Président de la République, en ce 200ème anniversaire de la Révolution et de ses Armées populaires, nous vous faisons toute confiance pour l'avenir du 11ème BCA.

Le 11ème BCA vivra.

Croyez, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de nos sentiments respectueux de parfaite et dévouée considération.

Le Président National
Colonel (ER) LANVIN LESPIAU

lanvin lespiau

